

Mont-de-Marsan, le 23 février 2024

Bureau pêche fluviale et domaine public maritime

Affaire suivie par : Michel SAVY  
Poste : 3050/ Fonction : gestionnaire du domaine public maritime  
Tél : 05 58 51 30 50  
Mél : [ddtm-spema@landes.gouv.fr](mailto:ddtm-spema@landes.gouv.fr)

**Avis de Publicité relatif à une demande d'Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT)  
du Domaine Public Maritime naturel (DPMn)**

**Commune de Mimizan - Plage nord Remember**

Une demande d'AOT a été déposée à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) des Landes le 6 janvier 2024, relative à l'installation à l'installation d'une école de surf sur la plage nord Remember de Mimizan.

Les activités envisagées consistent en l'installation des équipements, sur une superficie totale de 200 m<sup>2</sup>, conformément au plan joint.

Les conditions d'occupation du DPMn sont les suivantes :

- l'occupation est précaire, révocable et strictement personnelle. Elle ne peut faire l'objet d'une sous-traitance ou sous-location,
- l'occupation est strictement destinée à l'utilisation figurant dans l'AOT,
- l'installation est autorisée pour une durée de 6 mois (du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre 2024).
- l'autorisation n'est pas constitutive de droits réels,
- toute modification de l'occupation sera soumise, au préalable, à l'accord de la DDTM 40,
- la redevance annuelle relative à l'occupation sera déterminée par la Direction Départementale des Finances Publiques en fonction de sa nature.

Cette demande constitue une manifestation d'intérêt spontanée, conformément à l'article L 2122-1-4 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques.

Dans le cas d'une demande concurrente, le candidat devra déposer un dossier complet de demande d'AOT avant le 25 mars 2024 à 16h00 auprès de la DDTM des Landes, par courrier recommandé ou courrier électronique, aux adresses suivantes :

**adresse postale :**

Direction Départementale des Territoires et de la Mer  
Service Police de l'Eau et Milieux Aquatiques  
351 Boulevard St Médard - BP 369  
40012 Mont de Marsan Cedex

**adresse électronique :** [ddtm-spema@landes.gouv.fr](mailto:ddtm-spema@landes.gouv.fr)

Annexe : 1 plan